

**RENDEZ-VOUS D’EXPERT**

**Le prélèvement à la source**

***Comment s’y préparer ?***

**18 SEPTEMBRE 2018**

**Le prélèvement à la source de l’impôt sur le revenu, issu de la loi de finances rectificative pour 2017, entre en application au 1er janvier 2019.**

Il s’agira, pour les employeurs, d’opérer une retenue sur salaire sur la base d’un taux de prélèvement, communiqué par l’administration fiscale via la DSN.

En tant qu’interlocuteur direct des salariés, il est important que vous maîtrisiez les nouveaux mécanismes à l’œuvre et que vous adaptiez vos pratiques en conséquence.

**Pour vous aider dans cette transition, nous vous proposons une réunion d’informations animée par Maryvonne Kervrann, Associé - Expert comptable - Commissaire aux comptes, KMPG, le mardi 18 septembre 2018, de 9h30 à 12h30, dans les locaux de l’URIOPSS Bretagne.**

Au programme de cette réunion :

* Présentation générale de la réforme
* Les personnes et revenus concernés
* La transmission d’informations entre l’employeur et l’administration fiscale : communication du taux, modifications de situation…
* Le calcul du prélèvement à la source : l’assiette du prélèvement, l’application du taux, les situations spécifiques (CDD, subrogation, …)
* La mise en place du prélèvement à la source : les nouvelles obligations de l’employeur et la responsabilité, la communication auprès des salariés
* Les points de vigilance

**Animation**

Maryvonne Kervrann, Associé - Expert comptable - Commissaire aux comptes, KMPG

**Participation**

80€ par personne

**Lieu**

Rendez-vous le mardi 18 septembre 2018 de 9h30 à 12h30 dans les locaux de l’URIOPSS Bretagne - 203 G Avenue du Général Patton - BP 20219 - 35702 RENNES Cedex 7 - 02 99 87 51 52

Attention, le nombre de participants est limité.

Nous vous remercions de vous inscrire à l’aide du bulletin d’inscription à suivre.

**Bulletin d’inscription**

**Le prélèvement à la source**

**Comment s’y préparer ?**

**18 septembre 2018**

Nom de l’Association :

Nom de l’Etablissement :

Adresse :

Tel:

Nom des participants Fonction E-mail

■ ■ E-mail :

■ ■ E-mail :

■ ■ E-mail :

■ ■ E-mail :

**Inscription : 80 €uro x = €uros**

**à retourner avant le 11 septembre 2018 à l’URIOPSS Bretagne :**

203 G, Avenue Patton - BP 20219

35702 RENNES CEDEX 7

Tél. : 02 99 87 51 52

[**uriopss@uriopss-bretagne.fr**](mailto:uriopss@uriopss-bretagne.fr)